



Conseil Municipal du Jeudi 11 mai 2023

Délibération

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 11 mai, à 18 h, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre OGOR, Maire.

Étaient présents : Mmes et MM., Anne CARRO, 1ère Adjointe, Anne-Sophie MORVAN, 3ème Adjointe, Thierry COLAS, 4ème Adjoint, Isabelle NEDELEC, 5ème Adjointe, Matthieu SEITE, 6ème Adjoint, Sophie GUIAVARCH, 7ème Adjointe, Gilbert QUENTEL, 8ème Adjoint.

Mmes et MM. Michel RICHARD, Nelly GALAIS, Marie-Françoise KERGLONOU, Alain CUEFF, Jean-Jacques CADALEN, Pierre EVEN, Catherine MERCEUR, Bénédicte ROLLET, Antoine LE PORS, Denise PHELEP, Bruno SIMON, Sylvie RAVAILLEAU, Gwenaël KERJEAN, Jérôme JACOPIN, Catherine DENIEL, Emmanuelle LE BARS.

Assistaient également à la réunion :

Marie-Anne FAUDEIL, Directrice générale des services.
François LE ROY, Directeur du service finances.

Absence pendant la séance :

Anne CARRO quitte la séance à 19 h 03, absente pour cette délibération ; retour à 19 h 43 pour le point 15.

Absents excusés :

Michel CADOUR	qui a donné procuration de vote à	Anne CARRO
Stéphanie POTEREAU	qui a donné procuration de vote à	Isabelle NEDELEC
Céline KERANGUEVEN	qui a donné procuration de vote à	Nelly GALAIS
Olivier YVEN	qui a donné procuration de vote à	Sophie GUIAVARCH
Catherine DENIEL	qui a donné procuration de vote à	Jean-Philippe SOURIMENT

Secrétaire de séance :

Denise PHELEP

La convocation à la présente réunion a été notifiée aux conseillers municipaux et affichée le 2 mai 2023.

Objet de la délibération : 4.1 Personnels titulaires et stagiaires de la F.P.T

Modification du tableau des effectifs

Nombre de conseillers :
en exercice..... .29
présents..... .24
Votants..... 27

CM 2023/37 **Modification du tableau des effectifs**

Monsieur Le Maire donne lecture de la délibération :

Dans le cadre général de la fonction publique territoriale, des statuts particuliers des différents cadres d'emplois, il est proposé au Conseil Municipal de modifier les grades ou cadres affectés aux emplois de certains services.

Ceux-ci correspondent à l'évolution de l'organisation des compétences au sein de la collectivité et à une mise à jour du tableau des effectifs avant la mise en place du tableau des effectifs et des emplois.

Vu l'avis du CST en date du 13 avril 2023.

Dans le cadre de la création du poste d'Adjoint technique à adjoint technique principal 1ère classe à 31/35 ème et des transferts de missions au sein des services, il sera proposé au conseil municipal :

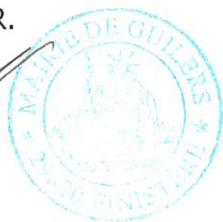
- la suppression du grade d'agent de maîtrise à hauteur de 35/35ème

Commission Affaires Générale et Finances du mardi 9 mai 2023 : Avis favorable de la commission

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la suppression du grade d'agent de maîtrise de 35/35ème.

Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus.

Le Maire,
Pierre OGOR.



La secrétaire de séance,
Denise PHELEP.

